

Permanence des correctifs

Fiche d'information

Beaucoup d'efforts, de temps et d'argent sont investis pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs, mais qu'en est-il des moyens pris pour s'assurer que ces mesures sont efficaces et perdurent dans le temps? La permanence des correctifs permet à l'entreprise d'évaluer la durabilité des mesures mises en place pour prévenir les accidents. Cette fiche a pour but de démystifier cette notion ainsi que de proposer des moyens contribuant à assurer son application.

La compréhension du concept de la permanence des correctifs est facilitée lorsqu'on observe une démarche de prévention en 3 étapes (voir figure 1). Pour être efficace, la démarche doit d'abord identifier le danger, puis corriger le ou les risques qui y sont associés. Elle doit finalement contrôler les mesures correctives par l'implantation de moyens qui assurent que les correctifs demeurent efficaces à travers le temps. La permanence des correctifs, c'est donc l'ensemble des moyens utilisés pour s'assurer que les mesures correctives ou préventives implantées demeurent en place.

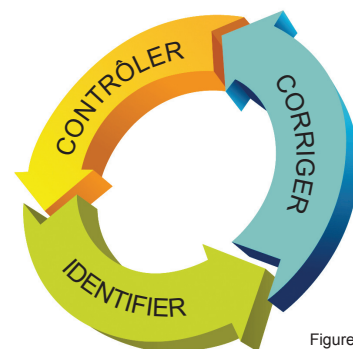


Figure 1

LE CHOIX DES MOYENS DE CONTRÔLE

Il n'existe pas de solution universelle pour s'assurer de la permanence des correctifs. Il revient donc à chaque milieu de trouver des solutions adaptées selon sa réalité. Ce sont souvent de petites actions combinées, structurées et intégrées aux mécanismes de prévention en vigueur qui font la différence. L'important est que ces moyens laissent des traces par l'usage de registre ou de base de données pour faciliter le suivi.

Les 10 principaux moyens de contrôle

<p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des réunions de sécurité hebdomadaires Évaluation annuelle de la connaissance des règles de sécurité Plan de communication lors de mises à jour de procédures Affichage, pictogramme, etc. 	<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des formations Formation de formateurs à l'interne Évaluation annuelle des participants Consignation des informations dans un registre Rappels lors des réunions de sécurité
<p>Supervision</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation sur la supervision pour les superviseurs Audit des outils de suivi à la supervision (Carte de travail) Les superviseurs sont formés et évalués sur différents outils de sécurité comme l'analyse sécuritaire de la tâche Suivi mensuel des activités qu'ils doivent réaliser 	<p>Inspection</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'inspection pour les gestionnaires et les travailleurs Audit des rapports d'inspection par le CSS Inspection par la direction Observation de tâches
<p>Surveillance de la qualité du milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Consignation en continu dans un registre des mesures ou des évaluations des contaminants 	<p>Surveillance de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> Examens médicaux des travailleurs Analyse et suivi des statistiques de maladies
<p>Politique d'achat</p> <ul style="list-style-type: none"> Exigences SST aux bons de commande, aux contrats ou aux appels d'offres 	<p>Politique d'ingénierie</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration de la SST à tous les niveaux, de la conception à la méthode de travail
<p>Politique de sous-traitance</p> <ul style="list-style-type: none"> Exiger l'analyse des risques des travaux à accomplir Visite des chantiers Évaluation des entrepreneurs 	<p>Entretien préventif</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme d'entretien élaboré et appliqué par l'entreprise

Figure 1. Une démarche de prévention en 3 étapes (CNESST)



Le saviez-vous?

Un des facteurs de succès est l'intégration au processus en place. En effet, plus les démarches de santé et de sécurité sont intégrées dans toutes les fonctions et activités de l'entreprise, plus elles sont efficaces.

EXEMPLE D'APPLICATION DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE POUR S'ASSURER DE LA PERMANENCE DES CORRECTIFS

À la demande de son contremaître, un mécanicien se dirige dans une galerie pour réparer une fuite sur un des cylindres situés sous la plateforme à ciseaux montée sur un camion. Une fois la réparation effectuée, il effectue des tests pour s'assurer que l'équipement fonctionne normalement. C'est à ce moment qu'il accroche le dispositif actionnant la valve de sécurité permettant d'abaisser la plateforme en cas de besoin. Jugeant cette situation non sécuritaire, il informe son contremaître. Ensemble, ils conviennent de protéger ledit dispositif sur ce camion ciseaux, mais également sur tous les autres. Par la suite, le contremaître contacte le département santé sécurité. Suite à la conversation, le département ajoute un point à la grille d'inspection des équipements, puis informe la maintenance, le comité santé sécurité ainsi que l'ensemble du personnel concerné par les inspections planifiées. Il demande également aux contremaîtres d'informer, lors de leur prochaine rencontre de début de quart, l'ensemble du personnel. De plus, un point dans le cahier de formation est ajouté afin que tous les utilisateurs de camions ciseaux soient informés. Finalement, une communication est envoyée au département des achats afin qu'il intègre aux futurs bons de commande de camions ciseaux un critère de sécurité relativement aux valves de sécurité.

► IDENTIFICATION DU DANGER

- Le dispositif actionnant la valve de sécurité n'est pas protégé (risque de coincement advenant la descente accidentelle de la plateforme).

► IDENTIFICATION DES MESURES CORRECTIVES

- Fabrication puis installation d'un garde protecteur empêchant l'accrochage du dispositif;
- Mesure corrective dupliquée sur l'ensemble des camions ciseaux de même modèle.

► IDENTIFICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

- Ajout dans la grille d'inspection des équipements d'un point quant à la présence du protecteur;
- Information transmise à l'ensemble du personnel concerné par les inspections d'équipement;
- Information transmise à l'ensemble du personnel;
- Ajout dans le cahier de formation d'un point pour informer tous les utilisateurs;
- Ajout d'un critère de sécurité dans les bons de commande.

CONCLUSION

Assurer la permanence des correctifs contribue concrètement à ce que les dangers identifiés ne réapparaissent pas. Cela contribue également à une démonstration d'une bonne prise en charge de la santé et de la sécurité, une démonstration de diligence raisonnable ainsi qu'une démonstration d'efficacité globale d'entreprise.